

L'EXPERT-COMPTABLE

le professionnel sur lequel vous pouvez compter

Experts-Comptables, une grande Profession

En tant que membre d'une profession réglementée, l'expert-comptable doit obligatoirement être inscrit à l'Ordre des Experts-Comptables. Il exerce dans un cadre légal et répond à des exigences éthiques. Il est également soumis à une déontologie rigoureuse et protectrice pour ses clients.

L'Ordre des Experts-Comptables a trois missions principales :

- > il veille au respect de la déontologie professionnelle ;
- > il assure la défense et le développement de la profession d'expert-comptable. Il représente les 878 Experts-Comptables auprès des différents acteurs économiques, des organismes publics de l'Etat, de la région, du département ou des villes, en relation régulière avec les administrations fiscales et sociales ;
- > il réalise la promotion à travers différents médias, des relais d'opinion, des métiers transversaux comme les notaires ou les avocats, sur ses savoir-faire, en région mais également en France et à l'étranger.

Que fait l'expert-comptable au-delà de l'établissement des comptes annuels ?

Partenaires-conseils de l'entreprise, les experts-comptables offrent un large champ de compétences. Leurs capacités de conseil et de relation permettent de proposer un accompagnement en matière notamment d'organisation, de gestion, de prévision, de fiscalité et de social. **Véritable coach du chef d'entreprise**, il le conseille et l'assiste dans ses choix stratégiques et dans leur mise en œuvre opérationnelle.

Des exemples ?

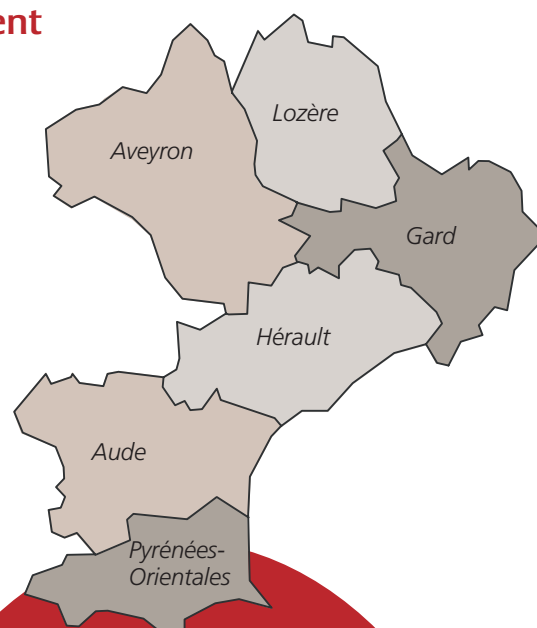
Il intervient en appui à toutes les étapes de la vie des entreprises et dans tous les secteurs de l'économie. En qualité de « conseiller privilégié », le dirigeant peut le solliciter pour des missions liées au contrôle interne, aux transactions sur le capital de l'entreprise ou la mise en place de système d'information.

Une filière qui recrute

La filière de l'expertise comptable est attractive. Ouverte, moderne, elle forme à une grande palette de métiers autour de la fonction comptable et financière, en cabinet ou en entreprise.

Quel que soit le cursus des candidats : écoles de commerce, écoles d'ingénieur, BTS ... le jeu des dispenses, système unique dans l'enseignement supérieur permet l'entrée dans la filière comptable. Le DCG, le DSCG et le DEC mènent aux métiers de la comptabilité et de l'audit. Les passerelles entre le cabinet et l'entreprise sont fréquentes et les deux expériences très complémentaires. La Profession recherche des collaborateurs, et propose tout un éventail de métiers tels que secrétaire comptable, responsable du service social, directeur de portefeuille clients, informaticien.

Plus d'infos sur www.oec-montpellier.org



Les Chiffres en Région

L'Ordre régional des Experts-Comptables couvre les 5 départements du Languedoc-Roussillon et l'Aveyron et compte 878 Experts-Comptables, 173 Experts-Comptables Stagiaires, 807 sociétés d'expertise comptable, 14 Associations de Gestion et de Comptabilité (AGC) et 40 salariés d'AGC autorisés à exercer la profession d'Expert-Comptable. Ils emploient environ 4 500 salariés.

Ils sont présents dans 90% des PME-PMI et réalisent plus de 3 millions de bulletins de salaire par an.

INTERVIEW DE CATHERINE DUMONT POUR TOP ECO

Une femme à la tête des Experts-Comptables, c'est une première ?

Dans notre région, c'est effectivement la première fois, mais c'était déjà le cas depuis deux ans en Auvergne et à la Martinique. Notre profession se féminise.

Comment devient-on Présidente de l'Ordre des Experts-Comptables ?

Assez simplement, j'étais élue au Conseil régional de l'Ordre depuis 2 ans déjà, aux côtés de Michel DEHORS. En ma qualité de Vice-Présidente déléguée, je présidais le « Pôle Communication ».

Ainsi, je connais un certain nombre d'éléments et de dossiers pour notre Conseil régional et j'ai déjà beaucoup œuvré en ce qui concerne les actions de communication et nos assemblées générales, par exemple.

Quels sont vos objectifs pour votre mandature ?

Je souhaite bien sûr continuer les actions en cours que nous avons définies suite à notre élection et en renforcer d'autres, que ce soit la lutte contre l'exercice illégal, le positionnement de notre profession dans le monde économique, la dématérialisation...

S'agissant de la lutte contre l'exercice illégal, il est nécessaire de défendre les entreprises victimes de personnes se faisant passer à tort pour des experts-comptables alors qu'elles n'en présentent ni les compétences, ni les garanties en termes d'assurance et de confidentialité. C'est le rôle de notre profession d'être acteur de cette démarche d'intérêt public car son image peut être ternie de manière confuse par les agissements des dites personnes.

Le renforcement du positionnement de notre profession dans le monde économique régional me tient également à cœur. Nous sommes présents, à travers les cabinets des consœurs et des confrères, dans plusieurs milliers d'entreprises de la région. Cependant, nous sommes souvent très discrets, voire trop discrets, et je souhaiterais accentuer notre présence notamment auprès de diverses institutions car je suis persuadée que nous avons beaucoup à apporter.

Enfin, aider certains cabinets à être plus à l'aise avec les problématiques touchant à la dématérialisation de tous les documents fiscaux et sociaux que nous construisons me semble également indispensable. Cela s'inscrit dans l'évolution d'une profession résolument moderne, qui va de l'avant, et qui pourra ainsi être toujours très efficace tant pour ses entreprises clientes, que pour tous les opérateurs avec lesquels nous échangeons des milliers d'informations.

Pour rester concise, je ne peux vous citer tous les projets d'actions que je souhaite mettre en œuvre, mais j'espère que tous les consœurs et confrères seront renforcés dans leur sentiment d'appartenance à une belle profession réglementée qui est la nôtre.

Quelle est la place de l'expert-comptable dans le monde économique ?

Je vais vous donner un exemple concret. Pour notre Assemblée Générale qui s'est déroulée au Pont du Gard en Septembre 2009, nous avons fait appel aux compétences de Nicolas BOUZOU, économiste réputé et reconnu sur un plan national, pour faire un état des atouts et des faiblesses en matière économique de notre région, afin de tenter d'évaluer les effets de la crise annoncée.

Nous avons ensuite approfondi cette étude très pertinente et intéressante, lors des élections régionales, en mettant l'accent sur l'économie régionale ; nous avons fait 4 propositions visant à améliorer certains points. Aujourd'hui, nous avons bâti un baromètre de la profession avec des indicateurs économiques régionaux, dont certains paramètres sont issus de la compilation de données cumulées de tous nos cabinets d'expertise comptable. Nous allons ainsi pouvoir, tous les 6 mois, donner au monde économique l'évolution des indicateurs choisis pour notre région, tant pour mesurer les performances de notre économie régionale, que pour aider les chefs d'entreprise à mieux se situer au sein de cette économie.

Le lancement de ce baromètre de la profession, en présence de Nicolas BOUZOU et du monde économique régional, aura lieu fin janvier, en partenariat avec Objectif LR. C'est ça aussi être utile à notre environnement économique régional.